

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor des Amadis](#)[Collection 1573 - Trésor des Amadis - Olivier de Harsy](#)[Item 1573 - Olivier de Harsy - Trésor des Amadis - Edimbourg](#)

1573 - Olivier de Harsy - Trésor des Amadis - Edimbourg

Auteurs : Montalvo, Garci Rodríguez

Description matérielle de l'exemplaire

Format 16°

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

40 Fichier(s)

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_997

Titre long THRESOR // DES LIVRES // D'AMADIS DE // GAVLE. // Assauoir les Harengues, Concions, Epi- // stres, Complaintes, & autres choses // les plus excellentes. // De nouveau augmenté & orné du recueil du // 13. liure, & d'une infinité de propos & de- // uis bien gentils, tirez dudict liure. // [Marque typographique] // A PARIS, // Par Oliuier de Harsy. // 1573.

Imprimeur(s)-libraire(s) Harsy, Olivier (de)

Date 1573

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Edinburg (UK), National Library of Scotland, Special Collections Reading Room, H.27.e.22

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation [National Library of Scotland](#)

Sources de la numérisation National Library of Scotland

Type de numérisation Numérisation partielle

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscrites La seule annotation manuscrite (lettre à la fin du titre) se trouve sur la page de titre.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : National Library of Scotland
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUf) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Montalvo, Garci Rodríguez, 1573 - Olivier de Harsy - Trésor des Amadis - Edimbourg, 1573

Anne Réach-Ngô (UHA, IUf) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 19/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/997>

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 06/09/2024

THRESOR
DES LIVRES
D'AMADIS DE
GAULE.

Assavoir les Harengues, Concions, Epi-
stres, Complainctes, & autres choses
les plus excellentes.

*De nouveau augmenté & orné du recueil du
13. liure, & d'une infinité de propos & de-
uis bien gentils, tirez dudict liure.*



A PARIS,
Par Olivier de Harfy.

1573.



3
A V X L E C T E V R S,

S A L V T.

Ln'est point de besoin (amiables
Lecteurs) que ie vous face enten-
dre combien le liure d'Amadis a
eu de faueur enuers tous bons es-
pritz, tant pour la fluidité de son langage,
que pour les belles & grandes Harongues,
Concions, Lettres, Cartelz, Deuis & pour par-
lers contenuz en iceluy, & aussi pour la dispo-
sition de ses comptes tant bien deduietz & en-
tretienus, qu'il est (ce me semble) peu possible
d'escrire & traicter mieux ny plus à propos.
Iasoit qu'aucuns (estimans faire plus grande
chose) ont aucunement desdaigné l'oeuvre,
mais il ne s'en fault esmerveiller, pour l'auda-
ce & vantance que ces nouveaux escriuains
se vendiquent, ne trouuant rien bon, que ce
qui sort de leur boutique, & braue inuention
estimans tous autres escritz comme chose lege-
re, & de petit prix. Aucuns aussi ont eu ceste
opinion que ledict liure ne deuoit estre receu,
pour les propos fabuleux & lascifz y conte-
nus, & que cela est deffendu par la sainte es-
criture: mais à telz ie responds que ledict li-
ure (estant prins en bonne part) ne donne oc-

A 2

cation de lasciuete, ny aucun talent de mal faire, car quand il parle d'amour, il recite (comme par exemplaire) les travaux, miseres & calamitez prouenans d'iceluy, du mariage & chaste amour, il en parle en plusieurs endroits sainctement traictant de la guerre, il demonstre qu'il est raisonnable aux Roys & grands Seigneurs de prendre les armes pour deffendre leurs subiectz, ou (quand la guerre cesse en leurs pays) de courir à main armée contre les Payens, Turcz, Sarrafins & infidelles, pour en ce faisant glorifier & illustrer nostre religion tressaincte & Chrestienne. Bref, lon peut recueillir à la lecture d'iceluy maints autres fruiets. Ce que considerant, & aussi que le plus grand fruiet qu'on peut recueillir audict liure, consiste esdictes harengues, lettres, epistres, & grans concions en iceluy liure contenues les ay bien voulu extraire & retirer d'audict liure d'Amadis, vous aduisans que le tout diligemment veu, le bon esprit trouuera le moyen & grace d'harenguer, concionner, parler & escrire de tous affaires qui s'offriront deuant ses yeux, & pourra le tout proprement accommoder & adapter, selon les occurrences de ce qui se presentera deuant luy. Ioinct que le sommaire que i'ay mis sur chascune harengue, ou lettre, luy en donera le moyen & aduertissement. Et dauantage sera le dict

ſ
œuvre par mon moyen rendu ſi commun, que
i'efpere qu'on prendra en bonne part mon pe-
tit labeur. Or ie vous pry donc (Lecteurs be-
neuoles) d'auoir pour agreable mon entre-
prinſe, afin de me donner courage d'entre-
prendre choſe où vous puiſſiez
prendre meilleur fruit.

A Dieu.

A 3

AV LECTEUR.

Vers Alexandrins.

Si ie lis les Amours, pourtant ne pensez pas
Que mon vierge estomac soit pris en leurs apas:
Ie sçay graces à Dieu, comme la mouche au miel
Conuertist en doux suc les fleurs taintes de fiel:
Pour fideles tesmoins de ma vraye parole,
Ie monstre le thresor d'Amadis de Gaule
Comprins en ce liure, si bien faict & paré,
Que s'il est au Latin & au Grec comparé,
Il merite apres eux d'honneur le premier tiltre
Pour faire doctement ou Harengue ou Epistre.
A ce moyen (Lecteur) il faut quel que tu sois
Estudier icy pour bien parler François.



RECUEIL DES HARANGUES, EPISTRES,
Complainctes, & autres choses
les plus excellentes de tous
les liures d'Amadis de Gaule.

La harangue du Damoyse de la mer aux Soldatz Gaulois, les exhortant à la bataille.

Au premier liure. CHAP. 9.

NEs compaignons & amis
ayons bon cœur, chacun
face congnoistre sa vertu,
& luy souuienne de l'esti-
me que les Gaulois ont
par armes acquises. Nous
auons affaire à gens estonnez, & demy
vaincuz: ne vucillons maintenant faire
eschange à eux, prenans leur craincte, &
leur quittant nostre victoire, car s'ilz
voyent seulement voz visages asseurez,
ie suis seur qu'ilz ne les pourront souf-
frir, donnons dedans: car ie suis seur que
Dieu nous ayde.

La harangue de Lisnard Roy de la grande

A 4

bretagne à ses subiectz & amys, les exhortant de luy bailler conseil.

Au premier liure. CHAP. 33.

MEs amys, nul de vous n'est ignorant des graces qu'il a pleu à nostre Seigneur me faire, me rendât le plus grand seigneur terrien qui soit aujourdhuy en toutes les Isles de l'Ocean: parquoy il me semble raisonnable que tout ainsi que nous sommes en ce pays les premiers, qu'aussi nous ne soions les seconds à nul autre Prince, pour luy en rendre graces immortelles par bonnes & vertueuses œuvres, auxquelles nous devons arrester. A ceste cause, ie vous prie & commande d'autant que les Roys sont chefs des Monarchies, & vous les membres) que vous aduisez tous ensemble à me conseiller en voz consciences, sur ce qui vous semblera pour le meilleur que ie doy faire, tant pour le soulagement de mes subiects, que pour l'entretienement & l'augmentation de nostre estat, vous asseurant mes amys, que ie suis delibéré de vous croire, comme mes loyaux & fideles subiects, pourtant ie vous prie de aechief, que sans aucune craincte chacun deuise particulièrement & en general, à

cequ'il vous semblera nous deuoir estre
recommandé.

*La harengue de Serolois le Flament Comte de
Clare, qu'il dict au conseil pour les induire
à ce que le Roy Lisuard doit entendre pour
l'vtilité de son Royaume.*

Au mesme liure.

MEs Seigneurs, vous auez tous en-
tendu le bon zele que le Roy a au
gouuernement non seulement de la Re-
publique de son royaume, mais particu-
lierement à l'augmentation & honneur
de Cheualerie, laquelle il desire entretè-
nir en plus grande preeminence qu'elle
fut oncques, & pourtant mes seigneurs
(sauf meilleure opinion) il me semble,
pour faire à l'intention de nostre Prince,
que nous deuons tous luy cōseiller, qu'il
se face fort d'argent & de gens: car ilz
sont les nerfs & esprits de guerre & de
paix, par le moyen desquelz tous Roys
de la terre sont maintenuz en leurs puis-
sances, authoritez & dignitez, attendu
qu'il est certain que le grand thresor est
pour soudoyer les gens d'armes qui font
les Roys & Princes regner, lequel ne doit
estre pour nulle occasion ailleurs despē-
du, autrement ce seroit vn vray sacri-

lege, puis qu'il se nomme sacré. Et ce faisant il pourra maintenir ses estats en tranquillité, & faire glorieuses conquestes contre ceux qu'il vouldra entreprendre. Et pour écores mieux y paruenir, il doit chercher par moyens de recouurer tous les bons Cheualiers dont il sera aduerty tant estrangers qu'autres, leur faisant maintes liberalitez, par lesquelles sa renommée volera par tout le monde, qui acheminera en son seruice les plus lointains de la terre, pour l'esperance qu'ilz auront de rapporter le digne fruit de leur labeur. A l'ayde desquelz il se pourra aysément faire. Monarque sur tous les Princes de l'Occident & Septentrion car il n'a iamais esté leu ou entendu que aucuns Princes se soient faicts grands, sinon celuy qui achete & attire à soy les bons Cheualiers. Le dy achete, en les fauorissant, honorant & distribuant leurs richesses & trespors, qui ne leur ont guerres faict de faute, ains en ont conquis de plus grands en poursuyuant leurs victoires.

La harangue de Barsinan seigneur de Sansuegue qu'il tint au conseil contre la precedente de Seroloys, ou il les exhorte de ne se

tromper en mauvais conseil.

Au premier liure.

IL semble seigneur à voir voz contenance, que l'opinion du Comte de Clare soit du tout approuuée: car ie voy desia le plus de vous accorder à son dire sans auoir ouy debattre au cōtraire: toutesfois i'espere faire presentement connoistre à tous vo^rs autres mes seigneurs (& au Roy cy apres) de combien ie desire estre amy à luy, & à vous, & à tout son Royaume. Le comte de Clare a nagueres mis en auant que le Roy vostre maistre se doit fortifier, par la force & multitude des cheualiers estranges qu'il conseille estre appelez, voire de toutes les pars du monde: certes si son opinion est creue, & que vous vous oubliez tant de la suyre, ie suis seur que deuant que il soit peu de temps. la quantité d'iceux sera tant extresme, que vostre Roy qui est bon Prince & liberal, les voulant cōgratuler & aduantager ne leur donnera seulement ce qu'il est coustumier de vous donner, mais vous osterà de vostre propre, pour plus les aduantager, attendu q̃ naturellement toutes choses nouuelles & non acquises nous plaisent. Par ainsi

quelques seruices que vous faciez, ne tãt bons puissiez vous estre, vous tomberez en son desdain & en oubly, & eux estrangers vous leueront du siege qui maintenant vous promet seur repos : pourtant mes seigneurs, premier que conclure, ce faict me semble de telle & si grande importance, que vous deuez tous y aduiser avec bõne & meure deliberation de voz sages iugemens. I'estime bien qu'il n'y a nul de l'assistance qui presume de moy que i'en parle autrement que raison & la bonne amour que ie vous porte m'admoneste: car (graces à Dieu) ie suis tel qu'aysement ie me puis autant bien passer du plus grãd Prince mon voisin, qu'il fera de moy: mais me trouuant en si noble compagnie, en laquelle i'ay receu tãt d'honneur & faueur, i'aymeroie mieux (& Dieu me soit tesmoin) iamais n'auoir esté né, q̃ de flechir. Ainsi mes seigneurs vous y deuez promptement & diligemment penser, pour ne vous en repentir apres avec trop de loisir.

La harengue du Roy Lisuard, ou il resout la pluralité des aduis qui luy ont esté baillex.

Au premier liure.

MEs grands amys, ie suis tout seur que l'amour que vous me portez,

& le desir de me faire seruite, vous ont mis en ces difficultez, & croy qu'il n'y a celuy de vous trois, qui n'en ait parlé au plus pres de la verité, qu'il luy a esté possible, tellement que voz aduis sont tant bons, qu'ilz ne pourroient estre meilleurs toutesfois c'est chose seure & certaine, que les Roys de la terre ne sont estimez grands par le nombre des lieux qu'ilz possèdent, mais par la quantité & multitude du peuple, auquel ilz commandent: car que scauroit faire vn roy seul? peut estre moins que le plus simple de ses subiectz & d'auantage il luy seroit trop difficile, voire impossible, sans gens, gouverner & maintenir son estat, quelques grãdz tresors qu'il pourroit auoir, lesquels ne scauroient estre mieux employez que de les departir entre ceux qui les meritent. Par ainsi il me semble que toute personne de bon iugement dira que bon conseil & la force des hommes est le vray tresorier. Et si le voulez encores mieux scauoir, voyez ce que par mesme moyen a faict ce grand Alexandre, ce fort Iules Cesar, le gentil Annibal, & maints autres, qui ont acquis par leur nom immortalité, lesquels pour tresoriser d'hommes & non d'argent, se sont faictz Roys

Empereurs & Monarques : car ilz sca-
uoient liberalement distribuer leurs de-
niers à ceux de qui ilz congnoissoient les
merites, & les entretenir par si gracieux
propos qu'ilz se pouuoient dire seigneurs
& des cœurs & des corps: au moyen de-
quoy ilz estoient seruis en grand' fide-
lité. Pourtant mes bōs amys, ie vous prie
tous le plus affectueusement qu'il m'est
possible, que vous m'aydez tant que vo^s
pourrez a me faire recouurer les bons
Cheualiers, soient de ce pays ou estran-
ges, lesquelz ie vous prometz en foy &
parolle de roy, traicter & honorer en for-
te qu'ilz auront cause d'eux en louer &
contenter: car vous n'ignorez, que tant
plus nous serons bien accompaignez, &
plus nous serons craints & redoutez de
voz ennemis, & vous mieux gardez, en-
tretenus & estimez. Et s'il y a en moy
quelque vertu, vous pouuez aysement
iuger que pour les nouueaux, les anciē
ne seront oubliez de nostre vie: parquoy
nul de vous ne doit differer a la requeste
que ie vous fais, mais y obtemperer, ce
que de rechef ie vous prie & commande
tresexpressément, mesmes que tout pre-
sentement chacun de vous particuliere-
ment me nomme ceux que vous con-

gnoissez, & a moy encores incongneuz a ce que si aucuns sont en ceste court, que ilz recourrēt tant de biens de nous, que les absens soient affectionnez a nous venir seruir, aussi pour les prier ne partir de nostre compagnie sans no^r aduertir.

La harenque de la Royne de la grand' Bretagne sur la faueur qu'on doit porter aux Dames.

Au premier liure. CHAP. 38.

PVis qu'il vous plaist donner lieu, & fauoriser a ma requeste, ie vous prie que vous faciez desormais tant de bien & d'honneur a toutes Dames ou damoyelles, de les auoir en voz protections & les deffendre prenans leurs querelles cōtre tous ceux qui les voudroient molester en quelque sorte que ce fust, de sorte que si par fortune vous auez promis quelque don a vn homme, & vn autre a vne dame ou damoyelle, que vous accomplissiez premier celuy de la femme comme estant personne plus foible, & qui a plus besoin d'estre recommandée. ce faisant, elles seront desormais plus fauorisées, & mieux gardées qu'elles n'ont esté: car les meschans qui sont coustumiers de leur faire iniure, les trouuans

par les champs, sçachans qu'elles ont pour leurs protecteurs & deffenseurs telz Cheualiers que vous estes, ne les oseront fascher.

La harenque du Roy Arban à ses soldats baillaillans contre le Roy Barsinan Seigneur de Sansuegue, qui se voulut faire Roy de la grand' Bretagne, par trahison.

Au premier liure. CHAP. 38.

MEs compaignons & amys, vous auez aujourd'huy tant bien combattu qu'il n'y a celuy qui ne merite estre estimé entre les plus gentilz cōpaignons de tout le monde: mais si vous auez bien commencé, j'espere que nous yrōs tousiours de mieux en mieux, & vous souuienne que vous vous deffendez, tant pour maintenir vostre bon Prince, que pour vostre liberté, mesme contre vn tiran traistre & meschant qui sans crainte de Dieu veut vsurper & se paistre du sang de voz enfans. Ne voyez vous comme il a traité ceux du chasteau qu'il a surpris? Ne voyez vous la fin ou il tend? qui n'est qu'à ruiner ce noble Royaume & subietz, qui ont esté par si long temps conseruez, par la grace de nostre Seigneur, &

& tousiours vescu en reputation d'estre
loyaux subiets à leur prince. Ne cognois
sez vous les persuasions, desquelles ce
paillard a vſé deuant l'assaut qu'il nous
a dōné, pēſant nous abattre par la lāgue
dorée? Non, non, il est trop mal arriué,
ie suis seur qu'il n'y a celuy de nous tous
qui ne choisisſt pluſtoſt mourir de mille
morts. Neſt-il pas vray? Certes ie voy à
vos bons viſages, que ſi ie penſois ou di-
ſſois autrement que ie mientirois: & s'ils
ſont plus de gens que nous, nous auons
plus de cœur, & de droict qu'eux. Ainſi
nous ne deuons craindre: mais poſt-
poſer toute doute pour viure deſormais
en la reputation que nous meritōs vous
aſſeurant mes amis, qu'ils ſe ſont retirez
(ſi vous y auez prins garde) avec conte-
nance de gens peu affectionnez de nous
venir reuoir, & quelque choſe qu'ait dit
ce traistre Barſinan, noſtre roy n'eſt poit
mort: car il nous viendra bien toſt ſecou-
rir. C'eſpēdāt ie vous prie mes cōpagnōs
que nul de vous ne s'ēnuye, mais face &
continue comme il a cōmencé, ayāt de-
uāt les yeux qu'il vaut trop mieux mou-
rir pour la liberté, que de viure vn bien
long temps en captiuité & miſere, meſ-
mes ſouz vn miſerable Prince.

B

*La harangue du Seigneur de Sansuegue à ses
soldats bataillans contre le Roy Arban,
les induisant à prendre courage.*

Au premier liure. CHAP. 38.

MEs amys, ce n'est assez d'auoir don-
né à cognoistre à nos ennemis que
ils sont (si bõ me semble) à ma mercy par
quoy ie suis deliberé, s'as perdre plus nul
de vous, differer encor pour cinq ou six
iours qu'Arcalaus m'enuoyera la teste
du Roy Lisuard, lors ie croy que la leur
monstrant ne seront plus si osez de me
contredire, & les pourrons attraire à nous
par amour. Pourtant chacun de vous se
resiouyffe & face bonne chere: car estant
roy (comme i'espere) ie vous feray tous
riches.

*La harangue d'Abiseo qui occuppoit par ty-
rannie la Seigneurie de Sobradise, qu'il fit
aux habitans du pays.*

Au premier liure. CHAP. 43.

OGens chetifs & malheureux? i'ap-
perçoy bien l'ayse que vous don-
nez la presence de ceste grace, & que
le sens vous faut au besoing: car à ce
que ie cognois, vous l'aymeriez mieulx
pour dame (encores que ce soit vne fem-

me foible & debille à vous defendre) que moy qui suis Cheualier preux & hardy, combien que vous voyez son impuissance, & qu'en si long temps & elle n'a peu recouurer par deux cheualiers, qui sont venus pour receuoir leur mort ignominieusement, dont i'ay grand pitié.



DISCOVRS DV DEUXI-
esme liure d'Amadis de
Gaule.

La harangue d'Apolidon à l'Empereur de Constantinople son pere, luy rendant toute obeysance.

Au deuxiesme liure. CHAP. I.

SIRE, ces iours passez i'ay entendu de plusieurs, que mon frere n'est content du partage qu'il vous a pleu nous ordonner, & pource que ie sçay l'ennuy que ce vous est, voyant l'amitié entiere de luy & de moy en branle d'estre rompue, ie vous supplie humblemēt reprenez tout

B 2

ce qu'il vous a pleu me donner, & l'en
pourueoir: car ie me tiendray heureux
de faire chose qui donne repos à vostre
esprit, & tresbien apenné d'auoir ce que
vous luy auez laissé.

*Lettre de la princesse Oriane à Amadis, l'accu
sant de desloyauté.*

Au deuxiesme liure. CHAP. 2.

MA passion desmesuree, procédant
de tant de causes, cōtraint ma de
bile main de declarer par ceste lettre ce
que le dolent cœur ne peut plus celer à
vous Amadis de Gaule, desloyal & trop
pariure amāt: car puis que la desloyauté
& peu de fermeté, que vo^r auez en moy
(qui suis malheureuse & delaissee de tou
te bōne fortune, pour vous auoir aymé
sur toute chose du monde) est à present
manifestee, mesmemēt qu'a si grād tort
vous vous estes esloigné d'icy, pour vo^r
aprocher de celle laquelle (veu son peu
d'aage & indiscretion) ne sçauoit auoir
le bien en elle de vous fauoriser, ou en
retenir. J'ay deliberé aussi bannir de
moy pour iamais ceste extreme amour
que ie vous portois, puis que mon triste
cœur n'en peut auoir autre vengeance.
Et quand bien ie voudrois prendre en

gré le tort que vous me faictes, si seroit
ce grand' folie à moy, de vouloir bien à
l'ingrat, pour lequel parfaictement ay-
mer, i'ay eu en hayne moymesmes, &
toutes autres choses. Helas? i'apperçoys
bien maintenant (mais c'est bien tard)
que ie sobmis trop mal ma liberté en
personne tant ingrate, attendu qu'en sa-
tisfaction de mes soupis & passions, ie
me voy mocquée, & malheureusement
deceue. Parquoy ie vous defens de vous
trouuer iamais deuant moy, n'en part
où ie reside, & soyez seur que l'ardent
affection que ie vous portois, est con-
uertie par vostre demerite, en inimiti-
& cruelle furie. Or allez doncques de soé
mais ailleurs essayer (avec vostre soy
pariuree & parolles amielées) abuser
d'autres malheureuses comme moy: sans
que vous ésperiez cy apres que nulle de
vos excuses puissent auoir lieu en mon
endroiét: ains sans plus vous vouloir
veoir, ie lamenteray le reste de ma tri-
ste vie, avecques abondance de larmes,
lesquelles ne prendront cesse que par la
fin de celle qui n'aura regret à mourir,
sinon pour autant que vous en estes ho-
micide.

*La complainte d'Amadis qu'il fit ayant receu la rigoureuse lettre d'Oriane : demon-
strant la mobilité de fortune par laquelle
elle le bannissoit de sa compagnie.*

Au deuxiesme liure CHAP. 4.

HElas fortune par trop legere & sans rancune: à quelle occasion m'auois tu preferé & esleué entre tous les meilleurs cheualiers, pour me ruyner apres tant legierement? Maintenant i'appergois bien que tu peux faire plus de mal en vne heure, que de grace en mil ans: car si par le passé tu m'as donné du plaisir ou de la ioye, tu me l'as desiobbée à ceste heure cruellement, me laissant en amertume trop pire que la mort: & puis qu'il te plaisoit ainsi faire, que n'as tu au moins esgalé l'un à l'autre? veu que tu sçais que si autres fois tu m'as donné quelque contentement, ce n'a esté, pourtant sans le mesler avecques angoisses & grans ennuis. Par ainsi tu me deuois reseruer quelque peu d'esperance, avecques ceste cruauté, de laquelle tu me tourmentes à present, executant en moy chose incomprehensible en la pensee de ceux que tu fauorises: lesquelz pour ne congnoistre ce mal, estiment

les pompes, gloires & honneurs que tu
leurs prestes seurs & perdurables. Et
n'ont souuenance, qu'outre les tourmēs
que leurs corps endurent pour les main
tenir, les ames tombent au hazard de
leur salut. Pourtant si avec les yeux de
l'entēdement, que le souverain seigneur
leur à donné, pouuoient veoir tes mo-
bilitēz, ils desireroient plustost ton ad-
uersité, que ta legere prosperité, combiē
qu'elle soit conforme à leur sensualité:
car par tes blandissemens & mignotises,
tu les ruynes, & contraincts à la fin d'en-
trer au labyrinthe d'amertume, sans en
pouuoir iamais sortir. Et au contraire
sont les aduersitez, d'autant que si on re-
siste patiemment, fuyant appetit & am-
bition desordonnee, lon est esleué de ce
lieu bas en la gloire perpetuelle. Et tou-
tesfois moy trop infortuné, n'ay sceu
choisir ceste bonne part, veu que si tout
le monde estant micn, m'estoit tollu par
toy, ayant seulement la bonne grace de
madame, elle seroit suffisante pour me
maintenir en toute grandeur & bō heur:
laquelle me deffaillant aussi, il est impos-
sible que ie puisse aucunement viure.
Pourtant ie te supplie en faueur & paye-
ment de ma loyauté, que tu me donnes

la mort avec langueur: mais s'il t'est permis m'oster la vie que tu te hastes diligemment, prenant compassion de celuy duquel tu ignores le tourment qu'il aura à plus viure.

C'est vne complainte de mesme argument que la precedente qu'Amadis adresse à son pere.

O Roy Perion mon seigneur & pere, que tāt petite occasiō vous aurez à vous douloir de ma mort pour vous estre celée, & la cause d'icelle: mais puis q̄ la douleur que ce vous feroit, la scachāt, ne pourroit reuoquer mon tourment, ie prie Dieu que mō malheur ne vous soit iamaïs manifeste: ains caché tant que viurez, & pour n'auancer le reste des ans que vous auez encores à viure.

C'est vne complainte d'Amadis adressee au seigneur Galuanes, le remerciāt de ses biens faicts.

O Mon second pere Galuanes, certes i'ay grand regret, que ma fortune aduerse n'a permis que ie recompensasse la grande obligation que i'ay en vous: car si mon pere me dōna la vie, vous me la conseruastes, me deliurant du peril de la mer, où ie fus abandonnée, estant

encores en la premiere heure de ma natiuité : & depuis m'avez nourry autant doucement que si i'eusse esté vostre fils naturel.

Exhortation de Florestan à ses compagnons, regrettant Amadis qu'il estimoit estre en peine, afin de l'aller secourir.

Au deuxiesme liure. CHAP. 6.

MEs seigneurs, ce n'est pas à nous de pleurer, ne faire telles lamentations, au temps que la necessité nous commande d'entendre à secourir mon seigneur Amadis : laissons telle maniere de faire aux femmes : & aduisons ensemble à pouruoir à ce grand inconuenient. Quant à moy ie suis d'aduis que sans plus seiourner nous montions à cheual, faisans toute diligence de le trouuer, lors nous pourrons sçauoir s'il y aura moyen de luy trouuer remede : car ainsi que nous faisons le temps se passe, la douleur augmente, & la personne s'eslongne. Le seigneur Ysanie, à ce qu'il dict l'a conduit quelque peu, & nous pourra monstrier le chemin qu'il a prins : & si nous tardons plus nous le perdrons, sans esperance de iamais plus le reuoir. Pourtant mes seigneurs ie vous

prie diligentons de le suyure, ce qu'il accorderent: & firent amener leurs cheuaux.

L'hermite parlant à Amadis, le console en son aduersité.

Au deuxiesme liure CHAP. 6.

Cheualier, ie croy que vo^s auez quel que grande afflictioⁿ en vostre ame. Neantmoins si vostre dueil procede de la repentance d'aucun peché que vous auez commis, en verité, mon enfant, vo^s estes bien heureux: encores que ce fust pour quelque perte temporelle, comme i'estime, veu vostre aage, & l'estat auquel vous auez vescu iusques à present, vous ne vous deuez ainsi ennuyer, mais requerr pardon à Dieu, & il vous pardonnera, & receura pour sien.

L'hermite encore parlant à Amadis, l'exhorte à prendre courage, & de ne s'abuser aux femmes.

IE vous promets mon amy que c'est mal faict à vous (qui estes cheualier encores ieune & de belle taille) d'entrer en tel desespoir, veu que les fēmes ne scauent conseruer leur amour, que par la presence de ceux qu'elles aiment: car na

turellement elles oublient promptemēt & croyent encores plustost, par especial aux choses que lō leur rapporte de ceux qui se dōnent follement à elles: lesquels lors qu'ils pensent auoir ioye & contentement, se trouuent en tout ennuy & tribulation, ainsi que vous l'experimentez par vous mesmes. Pourtant ie vous prie soyiez desormais plus vertueux & constant: & puis qu'il a pleu à nostre Seigneur vous appeller à tiltre de filz de roy, pour gouuerner son peuple, retournez au monde: car ce seroit dommage de vous perdre ainsi, & ne puis presumer qui peut estre celle qui vous à reduyt en telle anxieté: attendu qu'encores qu'une femme eust en elle seule les perfections qu'ont toutes les autres ensemble, si ne se deuroit pour elle perdre vn tel homme que vous estes.

Régret d'Oriane pour Amadis, lors qu'elle fust aduertie par Duria de son eslongnement.

Au deuxiesme liure. CHAP. 7.

HA malheureuse que ie suis: quand à si grand tort i'ay faict mourir la personne que plus i'aymois en ce monde: Et puis qu'il est hors de ma puissance

ce reuoquer le mal dont ie suis cause, ie vous supplie (amy) prendre ma repentance en satisfaction du mal que ie vous ay pourchasse, avec le sacrifice que ie feray de ma propre vie, pour vous suyure à la mort : & ainsi l'ingratitude que i'ay commise cōtre vostre loyauté, sera manifestee, vous vengé, & moy punie.

Harangue de Guillan à la Royne, pour l'escu d'Amadis qu'il auoit trouué.

Au deuxiesme liure. CHAP. 8.

MA dame ie trouuay ces iours passez toutes les armes d'Amadis avecques cest escu abandonné pres d'une fontaine, que lon nomme, la fontaine de plein champ : dont ie fus si desplaisant, que des l'heure mesmes i'attachay l'escu à vn arbre, le laissant en le garde des deux damoyelles qui estoient en ma compagnie, tandis que ie fus par toute la contrée pour m'enquerir qu'il estoit deuenue. Mais ie n'ay peu estre si fortuné de le trouuer, ne d'en auoir nouvelles. Parquoy scachant le merite de tant bon cheualier qui n'eust oncques desir que de s'employer à vous faire seruice, ie deliberay puis que ne le

pouuois amener, de vous apporter (pour
tesmoignage de l'obligation: que i'ay a
vous & à luy) les armes: lesquelles vous
commanderez (s'il vous plaist) mettre
en lieu euident, où chascun les poura
voir, tant pour auoir nouuelles de luy
par les estrangers, qui ordinairement ar-
riuent en ceste court, que pour augmen-
ter la vertu de tous ceux qui ordinaire-
ment suyuent les armes, prenant exēple
sur celuy à qui elles furent: lequel par sa
haute cheualerie à acquis le le premier
lieu entre tous ceux qui oneques porte-
rent cuirasse en dos.

*Lamentations d'Oriane, ayant entendu par
Guillan la perte d'Amadis.*

Au deuxiesme liure. C H A P. 8.

A H? malheureuse que ie suis: ie puis
bien maintenant dire, que toute la
felicité que i'eu oncques, est vn vray fan-
tosme, & mon torment est vne pure ve-
rité, veu que si i'ay quelque contente-
ment, est seulement par les songes qui
me sollicitent la nuit: car en veillant
toute austerité afflige mon pauvre es-
prit, de sorte que d'autant que le iour
m'est grief martyre, l'obscurité seule
m'est plaisir & soulas, pource qu'en dor-

mantie me voy souuent deuant mon amy: mais le resueil qui me priue de tant d'aïse, me faict par trop sentir vostre absence. Ah? mes yeux, non plus yeux, mais ruisseaux de larmes & de pleurs, vous estes bien abusez, puis que estans cloz, vous voyez celuy seul qui vous contente, & descouuers, tous les ennuys du monde vous viennent offusquer. Au fort, la mort que ie sens prochaine, me deliurera de ceste anxieté: & vous amy, serez vengé de la plus ingrate qui oncques nasquit.

Exhortation de Mabile à Oriane qui se vouloit precipiter par le moyen de l'aduersité d'Amadis.

Au second liure. CHAP. 8.

COMment, madame, ou est la cōstance d'une fille de roy, & ceste prudence dont vous estes tant renommee? Auez vous desia oublié le mal qui vous cuida auenir par les fausses nouuelles, qu'Arcalaus apporta a la court l'annee passée? Et maintenant que Guillan a trouué les armes de mon cousin, est-il dit pourtant qu'il soit mort: Croyez moy que vous le reuerrez en brief, & qu'il s'en viendra vers vous, aussi tost qu'il aura

ven voz lettres.

*Amadis se console des nouvelles qu'il recoit
de son amie Oriane.*

Au deuxiesme liure. CHAP. 10.

O Pauvre cœur si lōg temps passionné, qui as peu resister à telle tempeste, nonobstant l'abondance des larmes que tu as si continuellement distillees, iusques à venir au point de la mort: Reçoy à present ceste medecine, laquelle seule est propre pour ton salut, & fors de ces tenebres, qui si longuement t'ont offusqué, reprenant les forces pour servir celle, qui de grace te faict reuiure.

*Lettre d'Oriane à Amadis, par laquelle elle
s'excuse envers luy, d'aucunes fautes d'a-
mour qui ont esté en elle.*

Au deuxiesme liure. CHAP. 10.

Sil les grandes fautes commises par inimitié (recogneues depuis pour s'humilier) sont dignes de pardon, que doit il estre de celles qui sont causees par trop d'abondance d'amour? Non pourtant mon loyal amy ie ne veux nier que ie ne merite beaucoup de pcine: car

ie deuois considerer qu'au temps que les choses sont plus prosperes & ioyeuses, la fortune qui les espie vient leur apporter tristesse & misere: aussi me deuoit-il souuenir de vostre grande vertu & honnesteté, laquelle ne s'est iamais trouuee en faute, & sur tout iene deurois pour mourir separation de mon entendement la souuenance de la grande subiection de mon triste cœur, qui n'est procedee sinon de celle en laquelle le vostre mesmes est enfermé, estant certaine que si aucunes flammes y ont esté refroidies, qu'aussi tost le mien s'en est apperceu, de sorte que l'enuie qu'il auoit de trouuer repos à ses mortels desirs a esté cause de les augmenter.

Mais i'ay failly, comme font celles lesquelles estans au plus haut de leur bon heur, & trespertaines de l'amour de ceux, desquels elles sont aymees (ne pouuant cōprendre en elles rāt de bien) deuiennent ialouses & soupconneuses, plus par leur imagination que par raisō obfuscant ceste claire felicité de la nuee d'impatience, croyāt plustost le rapport d'aucunes personnes (peut estre mediantes) peu veritables & vicieuses, que celui de leur propre conscience & certaine

taine experience. Pourtant doncques mon loyal amy, ie vous supplie affectueusement receuoir ceste mienne damoy selle (comme de la part de celle qui recognoist en toute humilité la grāde faute qu'elle a commise en vostre endroit) laquelle vous fera entendre mieux que ma lettre, l'extremité de ma vie: dont vous deuez auoir pitié, non pour merite mais pour vostre reputation, qui n'estes tenu cruel ne vindicatif, là ou vous trouuez repentance & subiection: mesmement que nulle penitence ne scauroit venir de vous plus rigoureuse, que celle que moy-mesmes me suis ordonnée: & ie porte patiemment, esperant que vous la remettrez, me rendant vostre bonne grace, & ensemble ma vie qui en depēd.

Lamentation du beau Tenebreux, lors qu'il retournoit à Mirefleur, declarant à la damoyelle de Dannemarc qu'il auoit beaucoup enduré sans cause, le taxant de n'estre fidele Amant.

Au second liure. CHAP. 10.

PAR ma conscience, dict le beau Tenebreux, ie ne fus oncques en plus grand danger de mort: & m'esbahy ou elle forgea ceste fantasie, qu'elle auoit

C

contre moy ; veu que ie ne pensay oncques à faire chose qui luy deust desplaire : & quand bien ie me fusse tant oublié d'y auoir pensé, si ne meritois ie vne tant cruelle lettre que celle qu'elle m'escriuit. Car encores que ie ne face les demōstrāces & hypocrisies que beaucoup scauent faire, si ne laissay-ie de mesurer les biens & graces que i'ay receues d'elle : & n'estoit point ceste pensée semée en si mauuaise terre qu'elle ne luy en garde le fruct, tant que l'esprit aura moyen de faire viure mon cœur, veu q̄ l'vn & l'autre sont du tout dediez à la seruir & obeir. Ah, ah, mon Dieu : il me souuient q̄ quand Corissande arriua en nostre pauvre hermitage, ie cuydois bien lors que ce fust faict de moy. La bonne dame se lamentoit de la passion qu'elle portoit, pour trop aymer mon frere Florestan, & ie mourois du desplaisir d'estre à tort ainsi chassé d'Oriane. Quantes peines, quelz traualx, quel desmesuré tourmēt i'ayd e long temps souffert en la Roche pauvre, sans auoir consolation de creature viuante que du bon hermite, lequel me sollicita de patience : Helas quelle dure penitence, pour chose non offensée : Croyez moy, damoyfelle mamye : que

i'estois tant pertroublé, que d'heure à autre ie souhaittois la mort, & aussi souvent craignois ie perdre la vie. Mais pensez vous le desespoir ou i'estois lors que ie monstray aux damoyelles de Corisfande la chançon que i'y fis en ma plus grande tribulation?

Harangue de Gandalin aux freres du beau Tenebreux, pour les animer à le chercher pour le secourir.

Au second liure. CHAP. 2.

PAI Dieu mes seigneurs, tous voz pleurs ne sçauroiét faire trouuer celuy que desirez, si n'est par vne autre bõne diligẽce que vous pourrez nouuellement entreprendre. Et combien que desia vous en ayez faiet grãd deuoir, si ne deuez vous vous ennuier: ains le querir mieux que iamais, veu que sçauiez assez ce qu'il eust faiet pour vous particulièrement si la fortune eust aduancé l'occasion. Maintenant doncques c'est à vous à faire le semblable: car si le perdez ainsi ce ne sera seulemẽt la perte du plus gentil chevalier du mōde, mais du meilleur parent que vous ayez: & d'auantage vous en pourrez estre tous blasmez.

Pourtant mes seigneurs ie vous supplie

C 2

(pour l'honneur de Dieu) faisant enuers luy le deuoir de frere & d'amy, & de cōpaignon, recommencez à ceste queste, sans y espargner voz personnes, ne la lōgueur du temps.

Defflement fait par vn Cheualier estrange au Roy Lisuard, l'induisant à guerre, si mieux ne veut accorder en mariage Oriane, avec le Prince Basigant.

Au second liure. CHAP. 12.

ROy Lisuard ie te deffie, & tous tes aliez, de par les puissans princes Famongomad Geant du Lac bruslant, Cardaque son neveu, Geant de la montaigne deffēdue, Mandafabul son beau frere, Geāt de la tour vermeille, dom Quadragant frere du feu roy Abies de Yrlan de, & d'Arcalaus l'enchanteur: lesquelz te mandēt tous par moy, qu'ilz ont iuré la mort de toy & des tiens. Et pour ce faire ilz se trouueront en l'ayde du Roy Cildadan, pour estre du nombre des cēt cheualiers, qui te ruineront asseuremēt. Toutesfois si tu veux bailler ton heritiere Oriane à la belle Madasime fille du trefredouté Famongomad, pour la servir de damoyelle, ilz te laisseront viure en paix, & serōt tes amys: Car ilz la ma:

rieront avec le prince Basigant, lequel merite bien estre seigneur de tes pays, & de ta fille aussi. Pourtant Roy Lisuard, eslis de ces deux conditions la meilleure: la paix comme ie te deuise, ou la plus cruelle guerre qui te scauroit venir, ayant affaire à Princes tant puissans & redoutez.

Response audict cheualier estrange par le Roy Lisuard, demonstrant la grandeur de son courage.

Au second liure. CHAP. 12.

PAR Dieu Cheualier, ceux qui vous ont donné telle commission, me cognoissent tresmal, car i'ay tout le temps de ma vie plus estimé la guerre perilleuse, que la paix honteuse, d'autant que ie serois grandement reprehensible enuers Dieu le Createur qui m'a constitué roy sur tant de peuple, si par faute de cœur ie le souffrois outrager. Parquoy vous en retournez leur dire, que i'ayme trop mieux auoir tout le temps de ma vie la guerre qu'ilz demandent, & à la fin mourir en combattant, que de leur accorder la paix, qui seroit tant à mon desauantage. Et pource que ie desire scauoir au long leur vouloir, ie feray partir vn che-

C 3

uallier des miens qui yra avecques vous lequel leur fera au long entendre mon intention.

Florestan deffiant Landin qui parloit trop au desauantage d'Amadis, luy presentant le combat pour l'amour de luy.

Au second liure. CHAP. 12.

CHeualier, ie ne suis natif de ce pays n'y vassal du Roy, ainsi pour chose que vous luy ayez dict, ie n'ay occasion de respondre, mesmes qu'il y a icy present tant de cheualiers meilleurs q moy sur lesquelz ie ne voudrois entreprendre. Toutesfois, puis que ne pouuez trouuer Amadis, (qui est comme i'estime) vostre grand profit, ie suis prest de vous combattre, & desmesler la querelle que vous auez à luy. Et afin que me congnoissiez mieux, ie suis son frere Florestan, lequel vous offre ce combat, par telle conuention, que si ie vous puis couaincre, vous ferez tenu de vous desporter de la querelle que vous auez contre luy, & si vous me deffaictes, vengez sur moy partie de vostre colere. Tant y a que vous ne deuez trouuer estrange le deuoir auquel ie me soubinets: car ie n'ay moins d'occasion de soustenir la querelle cōtre vous,

(luy absent) que vous auez celle du roy Abies duquel vous estes nepueu : estant tout seur qu'il est bien en la puissance de mon seigneur Amadis de me venger, si fortune permettoit qu'eussiez aduantage sur moy,

Response de Landin au seigneur Florestan, qui accepte le combat au temps opportun.

Au second liure. CHAP. 12.

SEigneur Florestan, respondit Landin à ce que ie voy vous auez enuie de combattre. Mais ie ne vous puis satisfaire, n'ayant aucun pouuoir sur moy pour l'affaire auquel par autre ie suis delegué : aussi que i'ay promis auant mon partement aux seigneurs qui m'ont appelé en leur compagnie, de n'entreprendre (auant la bataille) chose qui me puisse retarder d'y assister & faire mon deuoir : & pourtant tenez moy à present pour excusé iusques apres la bataille, lors ie vous promettz accepter le combat que vous demandez, & plustost n'y puis entendre.

Lettre d'Vrgande au roy Lisuard, ou elle predict la ruine du beau Tenebreux.

Au second liure. CHAP. 15.

C⁴

A Vous Lisuart Roy de la grand' Bretaigne, salut cōdigne à vostre maiesté. Le Vrgande la descogneue vostre humble seruant vous faict sçauoir, que la bataille qui est arrestée entre vous & le Roy Caldadan, sera l'vne des plus cruelles & dangereuses que lon verra iamais: en laquelle le beau Tenebreux qui nouuellement vous a donné tant d'esperance, perdra son nom, & par vn coup qu'il donnera, tous ses hauts faitz seront mis en oubly, & si ferez à l'heure au plus grand ennuy ou vous vous trouuaistes oncques. Car maints bons cheualiers perdront la vie, & vous mesmes tomberez en ce hazard, à l'instant que le beau Tenebreux espanchera vostre sang: toutesfois à la fin pour trois coups qu'il donnera, ceux de sa part demeureront vainqueurs. Et soyez seur Sire, que tout ce aduendra sans doute: pourtant pouruoyez sagement à voz affaires.

*Lettre d'Vrgande à dom Galaor de Gaule luy
predisant sa mauuaise fortune.*

Au second liure. CHAP. 15.

A Vous dō Galaor de Gaule, preux & hardy cheua lier, moy Vrgande la descogneue vous salue, comme

~~Mar 9 23~~

H. 27. c. 22

Ex Libris

Bibliotheca Facultatis
Juridicae Edinburgi